<u>Dossier suivi par Céline JOLY-FENON</u>

cjoly@cc-blere-valdecher.fr N/Réf: JFB/CJF 2020-

Objet : Demande de branchement d'Eau Potable.

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande de branchement de compteur d'eau, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, les documents suivants :

Bléré,

Le 14 janvier 2020

- ☐ 1 imprimé de demande de branchement d'Eau Potable à compléter et à retourner au service « Eau Potable » de la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher (CCBVC), visé de la Commune du lieu de branchement, accompagné d'un extrait de plan cadastral et d'un plan de masse en vue d'obtenir l'autorisation de branchement.
- 2 demandes d'abonnement par branchement dont un exemplaire est à conserver et l'autre à nous retourner dûment complété et signé.

Les branchements sont réalisés par une Entreprise que la CCBVC aura mandatée, conformément au Règlement du service Eau Potable

Le coût vous sera facturé par la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher selon les tarifs en vigueur.

Les services communautaires restent à votre disposition pour toute démarche complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Service Eau Potable